

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02518

Numéro SIREN : 799 316 005

Nom ou dénomination : GROUPE FIGUIERE

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2024 sous le numéro de dépôt 9569

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE FIGUIERE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 25 RUE PAUL LANGEVIN

13290 AIX EN PROVENCE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 79931600500021

Néant ☐ *

		Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 2 31		N-1 13 0 0 9 2 0 2 21	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 488	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	35 976	75 727
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	1 344 526	1 341 926
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	10 454 352	18 676 344
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	49 758	5 717
	TOTAL (II)	BJ	BK	43 464	11 924 363
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	7 065 983	920 000
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
ACTIF CIRCULANT	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 024 297	1 233 632
	Autres créances (3)	BZ	CA	420 796	408 857
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	5 802 460	3 343 832
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	63 452	18 583
	TOTAL (III)	CJ	CK	15 376 988	5 924 904
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
Comptes de régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	27 344 814	26 014 359
Reverts : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	10 504 109	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilitations :	Stocks :	Créances :	

Copie Certifiée Conforme

Perspective Sud
25 rue Paul Langevin
13290 Aix en Provence
Tél. : 04 42 439 400
Siret : 799 316 005 00021 - APE 7012Z

Par la Présidence

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE FIGUIERE

Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4 425 602.....)	DA 4 425 602	4 425 602
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB 1 680 000	1 680 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 442 560	442 560
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 14 877 275	14 011 523
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 312 011	865 752
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 21 737 448	21 425 437
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	120 600
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	120 600
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 3 680 020	2 359 015
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 5 359	3 759
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 173 614	128 958
	Dettes fiscales et sociales	DY 483 810	381 815
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 1 194 275	1 594 775
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB 26 824	
	TOTAL (IV)	EC 5 563 903	4 468 322
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 27 301 351	26 014 359
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 933 903	4 468 322
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 884	2 350 165

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 27 301 350.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 598 523.93 Euros et dégageant un bénéfice de 312 010.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le groupe a déménagé son siège social début 2023 dans des nouveaux locaux au sein de l'immeuble Perspective sud.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	7 488		
Installations générales agencements aménagements des constructions	30 867		
Installations générales agencements aménagements divers	65 510		3 020
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	62 344		62 809
TOTAL	158 721		65 829
Autres participations	20 018 270		6 706 142
Prêts, autres immobilisations financières	5 717		49 758
TOTAL	20 023 987		6 755 900
TOTAL GENERAL	20 190 196		6 821 729

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 488	7 488
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements constr.		30 867		
Installations générales agencements aménagements divers		65 510	3 020	3 020
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		16 470	108 683	108 683
TOTAL		112 847	111 703	111 703
Autres participations		14 925 535	11 798 878	11 798 878
Prêts, autres immobilisations financières		5 717	49 758	49 758
TOTAL		14 931 251	11 848 636	11 848 636
TOTAL GENERAL		15 044 099	11 967 826	11 967 826

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	7 488			7 488
Installations générales agencements aménagements constr.	21 043	1 475	22 518	
Installations générales agencements aménagements divers	30 525	2 304	32 716	113
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 685	10 482	16 305	35 863
TOTAL	93 253	14 261	71 539	35 976
TOTAL GENERAL	100 741	14 261	71 539	43 464

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 475				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 304				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 482				
TOTAL	14 261				
TOTAL GENERAL	14 261				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	120 600		120 600		
TOTAL	120 600		120 600		
TOTAL GENERAL	120 600		120 600		
Dont dotations et reprises exceptionnelles			120 600		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	10 454 352	10 454 352	
Autres immobilisations financières	49 758	49 758	
Autres créances clients	2 024 297	2 024 297	
Impôts sur les bénéfices	255 458	255 458	
Taxe sur la valeur ajoutée	148 112	148 112	
Débiteurs divers	17 226	17 226	
Charges constatées d'avance	63 452	63 452	
TOTAL	13 012 654	13 012 654	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	50 020	50 020		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 630 000		3 630 000	
Emprunts et dettes financières divers	220	220		
Fournisseurs et comptes rattachés	173 614	173 614		
Personnel et comptes rattachés	52 441	52 441		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 333	71 333		
Taxe sur la valeur ajoutée	340 120	340 120		
Autres impôts taxes et assimilés	19 916	19 916		
Groupe et associés	5 579	5 579		
Autres dettes	1 194 275	1 194 275		
Produits constatés d'avance	26 824	26 824		
TOTAL	5 563 903	1 933 903	3 630 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 630 000			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS		4 005 602	420 000		4 425 602

Suite à augmentation du capital du 4 mai 2020.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	67 955
Autres créances	3 333
Disponibilités	105 500
Total	176 788

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	49 136
Emprunts et dettes financières diverses	2 590
Dettes fiscales et sociales	88 056
Autres dettes	430
Total	140 212

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		63 452
Total		63 452
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		26 824
Total		26 824

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		1 344 526	
Créances rattachées à des participations		10 454 352	
Créances clients et comptes rattachés	76 637	1 947 660	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	105 732		
Autres dettes	1 193 845		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	
Total (1)	3 503 000
(1) Dont concernant les filiales	3 503 000
	583 000

Nantissement de comptes à terme au profit du CIC :

- d'un montant de 1 500 000 € pour le fonds de roulement de Groupe Figuiere.

Cautionnement solidaire donné au CIC en faveur de la SCI FIGUIERE ROOFTOP (filiale du groupe) pour 2 prêts finançant l'acquisition de locaux professionnels:

- 333 000 € concernant un prêt de 500 000 €.
- 250 000 € concernant un prêt de 3 100 000 €.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Reprise provision risque exceptionnel	120 600	78700000
- Ecart de règlements	42	77880000
Total	120 642	
Charges exceptionnelles		
- pertes indemnités terrains	240 000	67100000
- valeur nette d'immobilisations rebutées	41 309	67520000
- régularisations diverses	3-	67800000
Total	281 306	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
IJSS CPAM	
Total	94
	94

GROUPE FIGUIERE

Nom Commercial FIGUIERE PROMOTION

S.A.S. au capital de 4 425 602 euros

Siège social :
PERSPECTIVE SUD
25 rue Paul Langevin,
13290 AIX EN PROVENCE

RCS : AIX EN PROVENCE - SIRET : 799 316 005 00021

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MARS 2024 A 14 HEURES

L'an Deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf mars, à 14 heures, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale mixte au siège social sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Pierre-Laurent FIGUIERE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le commissaire aux comptes est présent.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 4 425 602 actions, sur les 4 425 602 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la majorité du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- ◆ un exemplaire de la lettre de convocation des associés ;
- ◆ la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- ◆ la feuille de présence à l'assemblée ;
- ◆ l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30.09.2023 ;
- ◆ le rapport de gestion ;
- ◆ le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- ◆ les rapports du Commissaires aux comptes ;
- ◆ le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, les rapports du Commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément aux dits statuts été communiqués aux associés.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du président ;

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30.09.2023 ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2023 et quitus à l'organe dirigeant ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs à donner.

Puis le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

Première résolution : L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 312 010,81 €, de la manière suivante :

- aux autres réserves, soit312 010,81 €
- Soit, un résultat des dotations aux réserves de312 010,81 €

Il est rappelé que le capital social est composé de 4 425 602 actions.

Après affectation, nos capitaux propres s'élèveront à 22 803 974 euros.

Il n'y a pas eu de dividende distribué concernant les 3 derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le président et par les associés présents.

Le Président
Pierre-Laurent FIGUIERE

GROUPE FIGUIERE

Nom Commercial FIGUIERE PROMOTION

S.A.S. au capital de 4 425 602 euros

Siège social :

PERSPECTIVE SUD

25 rue Paul Langevin

13290 AIX EN PROVENCE

RCS : AIX EN PROVENCE - SIRET : 799 316 005 00021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29/03/2024 à 14 HEURES

RAPPORT DE GESTION **SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30.09.2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Compte tenu des opérations en cours, notre chiffre d'affaires a bien progressé en 2023 en raison de l'augmentation de nos honoraires liés à la promotion.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous avons acquis les titres de participation suivants :

SCCV ACTI LES CHABAUDS
SCCV BACHASSON

SCCV CONSTANCE AUBEPINES
SCCV AIX 27 CUQUES

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L232-1 du code du commerce, nous vous confirmons que la société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dans le cadre de notre rôle d'holding animatrice nous continuons la mise en place de la stratégie du groupe et de son suivi.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Concernant ces filiales et participations, nous vous apportons les informations suivantes :

A/ SCI P. P. LE VERGER : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 99 % du capital de cette SCI de construction-vente ; le résultat du dernier exercice clos le 31.12.2022 est un bénéfice de 30 037 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 534 795 €.

B/ SCI PP LE MERCURE : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 99 % du capital de cette SCI. Le résultat du dernier exercice clos le 31.12.2022 est un bénéfice de 14 036 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 1 349 866 €.

C/ SCI LONG PRE : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 98 % du capital de cette SCI. Le résultat de son dernier exercice clos le 31.12.2022 est une perte de 1 071 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 97 022 €.

D/ SCI ROMAIN : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 96 % du capital de cette SCI. Le résultat de son dernier exercice clos le 31.12.2022 est un bénéfice de 268 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 348 €.

E/ SCI LES CARRES DE LENFANT : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 99 % du capital de cette SCI. Le résultat de son dernier exercice clos le 31.12.2022 est un bénéfice de 2 846 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 57 541 €.

F/ SCI LES PIERRES DURES : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 99 % du capital de cette SCI. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est un bénéfice de 68 641 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 67 955 €.

G/ SCI ROGNAC AZUR : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 99 % du capital de cette SCI. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est une perte de 20 287 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 952 726 €.

H/ SCI LES MOUSQUETAIRES : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 37 % du capital de cette SCI. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est une perte de 59 €.

I/ SCI BRITANY : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 99 % du capital de cette SCI. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est une perte de 41 961 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 1 396 205 €.

J/ SCI ETEC : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 99 % du capital de cette SCI. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est une perte de 2 499 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 62 389 €.

K/ SCI ESPACE LUMINA : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 99 % du capital de cette SCI. Le résultat de son dernier exercice clos le 31.12.2022 est une perte de 30 695 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 1 818 093 €.

L/ SCI ANGLE OUEST : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 99 % du capital de cette SCI. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est une perte de 30 805 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 64 897 €.

M/ SNC SBF : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 99 % du capital de cette SNC. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est un bénéfice de 343 019 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 426 097 €.

N/ SCI LANGEVIN : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 99 % du capital de cette SCI. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est une perte de 76 577 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 154 681 €.

O/ SCI 90 GAMBETTA : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 99 % du capital de cette SCI. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est une perte de 69 611 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de <38 001 €>.

P/ SCI HUIT FLORALIES : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 99 % du capital de cette SCI. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est une perte de 18 604 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de <192 529 €>.

Q/ SCI LE PATIO D'ANNA : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 55% du capital de cette société. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est une perte de 67 713 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 330 452 €.

R/ SCI FIGUIERE ROOFTOP : Nous avons acquis 66% des titres de cette société. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est une perte de 39 382 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 7 596 €.

S/ SCI AIX FOUCAULT : notre participation est au 30 septembre 2023 à hauteur de 10% du capital de cette société. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est à 0 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 300 513 €.

T/ SCCV ACTI LES CHABAUDS : Nous avons acquis 50% des titres de cette société. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est à 0 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 922 000 €.

U/ SCCV CONSTANCE AUBEPINES : Nous avons acquis 50% des titres de cette société. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est à 0 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 2 051 000 €.

V/ SCCV BACHASSON : Nous avons acquis 50% des titres de cette société. Le résultat de son dernier exercice clos au 31.12.2022 est à 0 €.

La position du compte avance consentie à cette filiale est, à la clôture de l'exercice, de 46 000 €.

SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre société contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code du commerce les sociétés suivantes :

SCI LES MOUSQUETAIRES ;

SCI ANGLE OUEST ;

SCI BRITANY ;
SCI ETEC ;
SCI LONG PRE ;
SCI ROMAIN ;
SCI ESPACE LUMINA ;
SCI LES CARRES DE LENFANT ;
SCI LES PIERRES DURES ;
SCI ROGNAC AZUR ;
SCCV ACTI LES CHABAUDS ;
SCCV AIX 27 CUQUES ;

SCI PROVENCE PROMOTION LE VERGER ;
SCI PP LE MERCURE ;
SCI LANGEVIN ;
SNC SBF ;
SCI 90 GAMBETTA ;
SCI HUIT FLORALIES ;
SCI LE PATIO D'ANNA ;
SCI FIGUIERE ROOFTOP ;
SCCV CONSTANCE AUBEPINES ;
SCCV BACHASSON.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre société.

Nous vous informons que deux conventions se poursuivent entre notre société et la société FIGUIERE PROMINVEST qui ont Pierre-Laurent FIGUIERE comme dirigeant commun, d'une part, et entre notre société et FIGUIERE IMMOBILIER, qui ont également comme dirigeant commun Pierre-Laurent FIGUIERE.

- Une convention d'animation entre FIGUIERE PROMINVEST et notre société,
- Une convention d'animation et de prestations de services entre notre société et FIGUIERE IMMOBILIER.

Nous vous informons qu'une convention se poursuit entre notre société et la société AF40 IMMO qui ont Agathe FIGUIERE comme dirigeant commun, savoir :

- Une convention de prestations de coordination et d'animation entre AF40 IMMO et notre société.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice s'élève à 1 598 524 € contre 1 046 988 € pour l'exercice précédent.

Nous constatons un résultat d'exploitation bénéficiaire de 57 931 € contre un résultat déficitaire de 195 320 € pour l'exercice précédent.

Nos produits financiers sont de 1 029 704 €, dont 454 277 € au titre de notre quote-part dans le bénéfice de nos filiales, dont 506 020 € au titre de rémunérations sur les avances consenties à nos filiales et dont 69 408 € d'autres produits financiers.

Nos charges financières s'élèvent à 514 008 € dont 205 971 € au titre d'intérêts d'emprunt et dont 308 037 € au titre de notre quote-part dans les résultats déficitaires de nos filiales.

Le résultat net est un bénéfice de 312 011 €.

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L441-6-1 al.1 du Code de commerce (issu de la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008), les informations obligatoires sur les délais de paiement de nos fournisseurs sont les suivantes :

TOTAL POSTE FOURNISSEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023 : 173 614 € répartis comme suit :

→ échéance à 30 jours :	114 582 €	<i>Pour rappel</i>	à 30 jours :	18 014 €
→ échéance à 60 jours :	4 008 €	<i>au 30. 09. 2022</i>	à 60 jours :	20 403 €
→ échéance 90 jours :	11 010 €		à 90 jours :	1 468 €
→ échéance à + 90 jours :	44 014 €		à + 90 jours :	89 029 €

TOTAL POSTE CLIENTS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023 : 2 024 297 € répartis comme suit :

→ échéance à 30 jours :	1 053 509 €	<i>Pour rappel</i>	à 30 jours :	0 €
→ échéance à 60 jours :	0 €	<i>au 30. 09. 2022</i>	à 90 jours :	773 774 €
→ échéance à + 90 jours :	970 788 €		à + 90 jours :	459 858 €

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur en France.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'affectation proposée du résultat, d'un montant de 312 010,81 €, est la suivante :

- aux autres réserves, soit 312 010,81 €
- Soit, un résultat des dotations aux réserves de 312 010,81 €

Il est rappelé que le capital social est composé de 4 425 602 actions.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Il n'y a pas eu de dividende distribué concernant les trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles fiscalement.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre commissaire aux comptes et de son rapport sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et s. du Code du commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

PERSPECTIVES D'AVENIR

SCI IMMOBILIER D'ENTREPRISE

SCI ESPACE LUMINA : Opération de 3 600 m² de bureaux. Commercialisée à 70 % pour le démarrage des travaux en mars 2024, achèvement juin 2025.

SCI PP LE VERGER : Opération Les Carrés du Cengle 2 – Châteauneuf-Le-Rouge. Obtention du PC en mars 2024 pour développer un ensemble de 1 700 m² de locaux mixtes d'activités. Nous mettons tout en œuvre pour démarrer le chantier d'ici début 2025. Plusieurs occupants de la tranche 1 seraient déjà intéressés pour s'agrandir.

SCI LE PATIO D'ANNA : Opération de bureaux de 5 700 m² avec deux niveaux de sous-sol, idéalement située en entrée de ville d'Aix-en-Provence, avenue Malacrida. Nous sommes associés à Philippe Mathey (55/45). Chantier en cours avec Les Travaux du midi en EG. Livraison prévue mai 2024. Reste quelques lots à la vente en RDC.

SCI PP LE MERCURE : Terrain ZA Les Chabauds à BOUC-BEL-AIR pour développer 2 778 m² de bureaux. Le terrain a été acheté et nous avons obtenu un PC en mars 2022. Nous déposons un PC modificatif pour optimiser l'opération, trop coûteuse en l'état (terrassement, parois, gestion des eaux souterraines, problématique VRD) – Le nouveau PC a été obtenu et purgé. Nous finalisons le DCE et démarrons la commercialisation au mois d'avril 2024.

SCI ACTI LES CHABAUDS : Terrain acheté associé à Provence Habitat (50/50), PC obtenu et purgé, DCE et consultation des entreprises en cours. La commercialisation a démarré en janvier 2024. Objectif : vendre 10 lots à juin pour démarrage travaux fin d'année 2024.

LE METROPOLE C et D : Projet de réhabilitation de 2 immeubles de bureaux en entrée de ville (1100 m² et 1 700 m²), sortie Pont des 3 Sautets. Architecte Stephane Bernard, CARTA & Associés. Nous avons les clients pour acheter le bâtiment C. Le bâtiment D est actuellement occupé par 3 locataires. Compromis signé en mars 2024.

SCI DENIS PAPIN : Projet de développer environ 5 000 m² de bureaux avec Stéphane Bernard CARTA & Associés. Compromis signé avec dépôt de PC prévu fin mai 2024.

SCI IMMOBILIER RÉSIDENTIEL :

SCI 90 GAMBETTA : Opération « VILLA PRINTEMPS » de 23 appartements haut de gamme, située Boulevard Gambetta à Aix-en-Provence. L'opération a été livrée en octobre 2023. Tous les appartements sont vendus, il reste quelques garages.

SCI BRITANY : Le Clos des Roses, situé route d'Eguilles, projet de réalisation de 9 maisons individuelles. PC obtenu, terrain acheté. Maisons difficiles à vendre sur plan, nous démarrons la construction pour vendre les maisons achevées. Démarrage chantier Mars 2024, achèvement Mars 2025. Commercialisation en cours. Nous espérons les vendre dans le courant de l'année.

27 CHEMIN DE CUQUES : Co Promotion avec Art Promotion. Nous déposons un permis de construire d'ici fin mars 2024 pour développer 1 800 m² de logements collectifs. 29 appartements en accession dont 12 vendus en BRS. Architecte Pierre Mercier.

PROJETS À L'ÉTUDE :

SCI ROGNAC AZUR : Lotissement Lenfant : nous avons toujours un terrain à bâtir d'environ 8 000 m² à vendre que nous gardons en réserve, compte tenu des travaux en cours (rond-point, ZAC Semepa, L'arène du Pays d'Aix, nouvel échangeur A51) et du développement immobilier de cette entrée du PAAP. Nous avons étudié un nouveau projet de locaux mixtes que nous mettons en stand-by.

SCI LES MOUSQUETAIRES : Terrain Lenfant zone agricole. Les projets liés au développement d'infrastructures sportives sur ces terrains proches de l'Arena n'évoluent pas pour le moment. La métropole voulait faire un parking, pas plus de nouvelles pour l'instant.

Terrain Rue Frédéric Joliot : Nous avons toujours une réserve foncière d'environ 2 700 m² situé au 210 rue Frédéric Joliot. Possibilité de réaliser un immeuble de bureaux d'environ 2 200 m².

LA CONSTANCE : acquisition d'un terrain d'environ 7 000 m² pour réaliser un projet de bureaux dans la ZAC DE LA CONSTANCE. Co promotion Art Promotion.

LE CLUB HIPPIQUE : Nous avons un terrain de plus 3 hectares que nous avons acheté, accompagné par

le CIC fin 2022 en zone UEc du PLUI d'Aix. Pour l'instant la ville ne veut pas étudier de projet immobilier du fait que l'avenue du Club Hippique doit faire l'objet d'une requalification (voiries, réseaux, infrastructures, parkings, etc...). Nous installons provisoirement un restaurant/traiteur pour 3 ans (MD TRAITEUR).

OPERATIONS NON ABOUTIES :

BUREAUX BACHASSON : Co-promotion ART PROMOTION, compromis signé, dossier de permis de construire déposé pour développer 6 000 m² de bureaux, puis refusé pour cause de problématique de sécurité sur l'accès depuis la départementale. Pas de possibilité d'avoir le permis. Perte d'environ 60k€.

BUREAUX AUBAGNE : Co-promotion MELLONE IMMOBILIER, compromis signé avec 3 propriétaires, dépôt de PC pour développer un ensemble de bureaux de 7 000 m². Foncier trop cher, nous tentons de renégocier les prix d'acquisition des terrains ce qui peut prendre du temps. 40k€ de dépenses.

Nous avons plusieurs projets à l'étude et en cours de négociation, nous pourrions vous en dire plus l'année prochaine.

* * * * *

Le Président
Pierre-Laurent FIGUIERE

